



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(8)/CST/8
10 juillet 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Comité de la science et de la technologie
Huitième session
Madrid, 4-6 septembre 2007

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire
Programme de travail du Comité de la science et de la technologie
Rapport de l'atelier international sur le climat et la dégradation des terres

**Rapport abrégé de l'atelier international
sur le climat et la dégradation des terres**

Note du secrétariat*

Résumé

Lors d'un atelier international sur le climat et la dégradation des terres à Arusha (République-Unie de Tanzanie) en décembre 2006, des experts de ces domaines ont fait observer que l'évaluation des tendances en matière de dégradation des terres diffère selon les régions du monde. La fréquence croissante des phénomènes climatiques extrêmes (dont les vagues de chaleur, les sécheresses et les fortes précipitations) retentit sur les processus de la dégradation des terres, notamment les inondations, les mouvements de terrain, l'érosion hydrique et éolienne des sols et la salinisation, sur toute la planète. La variabilité du climat, les changements climatiques et la dégradation des sols sont étroitement liés et se traduisent par des effets imprévus, dont une fréquence accrue de conditions météorologiques se prêtant au déclenchement ou à la propagation d'incendies en milieu naturel (conditions météorologiques propices aux incendies) dans de vastes régions du globe. La lutte contre la dégradation des terres nécessite des approches de gestion participative de bas en haut et de haut en bas qui favorisent des activités génératrices de revenus.

* Le retard intervenu dans la soumission du présent rapport est dû au peu de temps écoulé entre la cinquième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et la huitième session de la Conférence des Parties.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphe</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION	1 – 10	3
II. RÉSULTAT DES DÉBATS DES SESSIONS TECHNIQUES.....	11 – 60	6
A. Session sur les tendances en matière de dégradation des terres.	11 – 15	6
B. Session sur les informations météorologiques et climatiques pour le suivi et l'évaluation de la dégradation des terres	16 – 34	6
C. Session sur les stratégies pour une meilleure utilisation des informations météorologiques et climatiques et les méthodes de réduction de la dégradation des terres	35 – 44	11
D. Session sur les mesures efficaces permettant de gérer l'utilisation des terres, de les protéger et d'atténuer leur dégradation.....	45 – 55	12
E. Session sur l'amélioration de la mise en œuvre des programmes d'action nationaux	56 – 60	14
III. RÉSULTAT DES DÉLIBÉRATIONS DES GROUPES DE TRAVAIL	61 – 69	15
A. Groupe de travail sur l'utilisation actuelle des informations météorologiques et climatiques pour le suivi et l'évaluation de la dégradation des terres et l'élaboration de pratiques durables de gestion des terres.....	62 – 63	15
B. Groupe de travail sur une gestion plus efficace des informations météorologiques et climatiques pour la réduction de la dégradation des terres	64 – 66	16
C. Groupe de travail sur les informations météorologiques et climatiques pour l'amélioration de la mise en œuvre des programmes d'action nationaux	67 – 69	18
IV. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	70 – 71	19

I. INTRODUCTION

1. Par sa décision 20/COP.7, la Conférence des Parties a accueilli favorablement l'offre de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) d'organiser un atelier international sur le climat et la dégradation des terres en 2006 pour marquer l'Année internationale des déserts et de la désertification (AIDD), et rechercher le financement nécessaire à cette fin. La Conférence des Parties a invité le Comité de la science et de la technologie à aider l'OMM à réunir des experts pour l'atelier et à en présenter les résultats à la Conférence des Parties à sa huitième session.

2. L'OMM et le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) ont organisé l'atelier à Arusha (République-Unie de Tanzanie) du 11 au 15 décembre 2006. L'atelier a réuni des experts du climat et de la dégradation des terres, qui ont présenté des exposés s'appuyant sur les connaissances les plus récentes, des applications concrètes et des techniques novatrices de lutte contre la dégradation des terres, et proposé des recommandations pour une meilleure utilisation des informations météorologiques et climatiques dans le cadre des pratiques durables de gestion des terres. Outre l'OMM, la CCD et le Service météorologique tanzanien, l'atelier a été parrainé par le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Soixante-quatre participants issus de 30 pays et de cinq agences de l'ONU (l'OMM, la CCD, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le PNUD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement) ont participé à l'atelier. Il visait à étudier l'influence du climat sur la dégradation des terres et les mesures à prendre pour exploiter au mieux les informations météorologiques et climatiques dans le cadre de la lutte contre ce phénomène.

3. Les effets de la dégradation des terres sur la sécurité alimentaire mondiale et la qualité de l'environnement revêtent une grande importance et sont une source de préoccupation majeure si l'on tient compte du fait que seuls 11% des terres émergées de la planète peuvent être considérés comme de bonne qualité, et que celles-ci doivent nourrir aujourd'hui six milliards d'habitants et en principe 8,2 milliards en l'an 2020. La productivité alimentaire à long terme est menacée par la dégradation des sols, qui est à présent suffisamment grave pour que les rendements soient en baisse sur environ 16 % des terres agricoles, en particulier sur les terres cultivées d'Afrique et d'Amérique centrale et sur les pâturages en Afrique. C'est en Afrique subsaharienne que l'on trouve le plus fort taux de dégradation : les moyens de subsistance des habitants des zones arides y sont constamment menacés. On estime que les pertes de productivité des terres cultivées sont de l'ordre de 0,5 à 1 % par an en Afrique subsaharienne, soit une perte de productivité d'au moins 20 % au cours de ces 40 dernières années.

4. Le développement durable des pays touchés par la sécheresse et la désertification ne peut voir le jour qu'à la faveur d'efforts concertés reposant sur une bonne compréhension des différents facteurs de dégradation des terres dans le monde. On considère les variations climatiques comme l'un des principaux facteurs de la dégradation des sols, au sens où l'entend la Convention, et il est important de s'attacher davantage à la compréhension du rôle des différents facteurs climatiques dans cette dégradation. Par exemple, l'élaboration et l'adoption de pratiques durables de gestion des terres est l'une des solutions majeures pour lutter contre la dégradation des sols sur les vastes terres arides du monde, mais il faut connaître les ressources

climatiques et le risque de catastrophes naturelles directement ou indirectement liées au climat afin d'évaluer avec précision les pratiques durables de gestion des terres. Nombre de pays touchés qui sont parties à la Convention ont élaboré leurs programmes d'action nationaux (PAN) pour lutter contre la désertification et s'emploient actuellement à les mettre en œuvre. La Conférence des Parties (CdP) a demandé des informations et un conseil sur les questions scientifiques et techniques relatives à la lutte contre la désertification, en vue de favoriser la mise en œuvre efficace des PAN. Seule l'association des ressources climatiques avec d'éventuelles pratiques de gestion ou de développement permet d'évaluer le risque de dégradation des terres et l'élaboration de technologies d'atténuation appropriées. Les informations climatiques doivent contribuer à l'élaboration des pratiques durables dans la mesure où les variations climatiques sont l'un des principaux facteurs contribuant à la dégradation des sols, voire la déclenchant. Il y a manifestement lieu de considérer avec attention l'influence du climat sur la dégradation des sols.

5. L'OMM contribue à la compréhension des interactions entre le climat et la dégradation des terres par des observations spéciales du système climatique ; des améliorations de l'application des méthodes agrométéorologiques et l'évaluation et la gestion appropriées des ressources hydriques ; des progrès en climatologie et en prévision climatique ; et la promotion du renforcement des capacités quant à l'application des données et des informations météorologiques et hydrologiques dans la prévention et la gestion des sécheresses. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir davantage l'intérêt et la recherche à cet égard.

6. Lors de sa 58^e session ordinaire, l'Assemblée générale a proclamé l'année 2006 Année internationale des déserts et de la désertification (AIDD). Ce faisant, elle soulignait sa profonde inquiétude concernant l'aggravation de la désertification, en particulier en Afrique, et notait les graves répercussions que celle-ci pouvait avoir sur la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement, qui doivent être atteints en 2015. L'AIDD offre une occasion idéale de faire savoir résolument et efficacement que la désertification est un problème mondial que nous négligeons à nos risques et périls. Elle imprime aussi un élan qui renforce la visibilité et l'importance de la question des terres arides dans le programme d'action international relatif à l'environnement, tout en rappelant opportunément à la communauté internationale les défis gigantesques à relever en la matière. L'atelier international sur le climat et la dégradation des terres a été organisé dans l'esprit de la mise en œuvre de l'AIDD.

7. Les objectifs spécifiques de l'atelier étaient les suivants :

a) Étudier l'état des tendances en matière de dégradation des terres aux niveaux national et régional et faire la synthèse des informations les concernant ;

b) Examiner et évaluer l'ampleur de l'utilisation actuelle des données et des informations météorologiques et climatiques aux niveaux national et régional, afin de suivre et d'évaluer de manière appropriée la dégradation des sols et d'élaborer des pratiques durables de gestion des terres pour lutter contre leur dégradation ;

c) Présenter des recommandations sur des stratégies appropriées de réduction de la dégradation des terres par une utilisation plus efficace des informations et des applications météorologiques et climatiques ;

d) Évaluer la perte historique des réservoirs de carbone terrestre due à la dégradation des terres, et estimer le potentiel de séquestration du carbone dans les écosystèmes terrestres et les sols par la restauration des sols et le contrôle de la désertification ;

e) Évaluer la faisabilité de la restauration des terres dégradées ou désertifiées en vue d'obtenir la sécurité alimentaire dans les pays en développement touchés ;

f) Documenter des études de cas de mesures réussies de gestion de l'utilisation des terres, de protection des terres et d'atténuation de leur dégradation ;

g) Recommander des moyens d'améliorer la mise en œuvre des PAN grâce à l'utilisation efficace de l'alerte précoce.

8. Le Dr Mohamed Mhita, directeur général du Service météorologique tanzanien et représentant permanent de la République-Unie de Tanzanie auprès de l'OMM, le Dr Buruhani Nyenzi, directeur du Programme climatologique mondial de l'OMM, et M. Grégoire de Kalbermatten, secrétaire exécutif adjoint de la CCD, ont accueilli les participants à Arusha et les ont remerciés pour leur participation à l'atelier.

9. Le Dr Maua Daftari, Ministre déléguée à l'équipement de la République-Unie de Tanzanie, a remercié les organisateurs de cet atelier pour avoir décidé de l'organiser en République-Unie de Tanzanie. Elle a déclaré qu'il ne fait aucun doute que la dégradation des terres est due principalement aux conditions météorologiques et climatiques associées aux activités humaines. La disparition des glaciers est un signe alarmant des modifications de paysage et des changements hydrologiques que subit l'environnement, non seulement le Kilimandjaro mais aussi l'ensemble du pays et du continent. Elle a formé le vœu que l'atelier aborde tous ses objectifs spécifiques et propose des recommandations appropriées à toutes les organisations recourant à des pratiques de gestion des terres, en particulier les services météorologiques et hydrologiques nationaux et ceux qui sont chargés de la mise en œuvre des PAN. Elle a ajouté que nous devons tous nous employer, autant que possible, à faire en sorte que les recommandations soient mises en pratique.

10. Le Dr Mark Mwandosya, Ministre de l'environnement de la République-Unie de Tanzanie, a déclaré que son Gouvernement mesure les défis posés par la dégradation et la désertification des terres et qu'il continuera à solliciter la coopération internationale pour inverser le taux de dégradation des terres et faire reculer la menace de la désertification. Il a ajouté que cet atelier a lieu alors que la dégradation des terres continue d'entraver les efforts déployés par le pays pour lutter contre la pauvreté et assurer des moyens de subsistance durables, notamment dans les communautés rurales. Il s'est félicité du rôle joué par l'OMM qui a fait apparaître l'importance des informations climatiques pour l'agriculture, l'aviation, la gestion de l'utilisation des terres, le développement des infrastructures et la prévention des catastrophes. Il a aussi fait observer que si la CCD est à maints égards la plus importante des conventions de Rio, notamment pour l'Afrique, elle demeure pourtant la moins financée ; il a demandé que cette question soit examinée de manière appropriée.

II. RÉSULTAT DES DÉBATS DES SESSIONS TECHNIQUES

A. Session sur les tendances en matière de dégradation des terres

11. Lors de cette session, quatre experts ont présenté des exposés sur les tendances régionales et mondiales en matière de dégradation des terres en Asie, en Amérique latine et en Europe.

12. Il est probable que la dégradation des terres et donc la désertification s'accroîtront du fait de la pauvreté accrue et de la variabilité et des changements climatiques continus. À cet égard, la désertification peut être identifiée de façon optimale en détectant et en quantifiant une productivité primaire réduite persistante par rapport à la productivité potentielle des différents écosystèmes. Des recherches en collaboration devraient être menées afin de différencier la désertification proprement dite et les risques de désertification. Par ailleurs, il y a lieu de combiner les données par télédétection et les données au sol et de voir les experts nationaux confronter la section pertinente de leur pays sur les cartes mondiales avec la réalité sur le terrain, et ainsi valider ou invalider la méthode.

13. La dégradation des terres en Asie est renforcée par différents facteurs dont les activités humaines, l'utilisation non rationnelle des sols, les ressources hydriques et forestières, la démographie galopante et le surpâturage. Les progrès de la télédétection, des systèmes d'information géographique et des systèmes de positionnement universel ont fourni un appui technique puissant pour le suivi et l'évaluation de la dégradation des terres et permettront aussi d'assurer l'alerte précoce à la désertification.

14. Plusieurs exemples de dégradation des sols en Amérique latine ont été présentés, faisant intervenir des pratiques non durables comme la culture de la canne à sucre et du coton avec ses effets, l'agriculture intensive et le surpacage sur les hauts plateaux peuplés. En Amérique du Sud, les facteurs humains de la dégradation des terres influent sur les tendances climatiques et plusieurs cas l'ont mis en évidence.

15. La stratégie de l'Union européenne pour la protection des sols comprend une évaluation approfondie des effets quantitatifs de la dégradation des sols en Europe, sur le plan tant environnemental qu'économique. On a constaté qu'au cours des dernières décennies, la dégradation des sols s'est considérablement accrue et que d'autres augmentations sont à prévoir si aucune mesure n'est prise. Les changements climatiques, associés à certains phénomènes météorologiques extrêmes qui deviennent plus fréquents, auront des effets négatifs sur les sols.

B. Session sur les informations météorologiques et climatiques pour le suivi et l'évaluation de la dégradation des terres

16. Lors de cette session, neuf experts ont présenté des exposés sur les informations météorologiques et climatiques pour le suivi et l'évaluation de la dégradation des terres.

17. Les variations climatiques sont l'un des principaux facteurs de la dégradation des sols, et il faut connaître les facteurs climatiques et le risque de catastrophes naturelles directement ou indirectement liées au climat dans une région afin d'évaluer avec précision les pratiques durables de gestion des terres. Plusieurs exemples ont été fournis concernant les progrès

actuels en matière de météorologie et de climatologie, qui permettent d'évaluer plus efficacement les effets des différents paramètres climatiques sur la dégradation des sols.

18. La fréquence des extrêmes climatiques (dont les vagues de chaleur, les sécheresses, les fortes précipitations) augmentera en principe au cours du siècle prochain, mais on dispose de peu d'études systématiques des effets des événements extrêmes d'origine climatique sur la dégradation des sols. Plusieurs méthodes de classification des événements extrêmes ont été examinées ainsi que les tendances mondiales concernant les extrêmes du climat quotidien au XX^e siècle. On a débattu sur le fait de savoir pour quelle raison les mêmes événements pluvieux ne se soldent pas toujours par des glissements de terrain et des coulées de débris.

19. Les effets du climat sur la dégradation des terres en République-Unie de Tanzanie ont été examinés et il a été déclaré que les inondations sont causées par des précipitations excessives et les sécheresses par l'absence de pluie, et que ces deux conditions aggravent le processus de dégradation des sols dans les zones arides et semi-arides du pays. Il y a lieu de dresser l'inventaire des ressources terrestres du pays, d'évaluer les obstacles à l'agriculture en terres arides, d'adopter des modes plus durables d'utilisation des sols, et d'encourager le recours aux connaissances autochtones pour la préservation des sols. Les pays sont confrontés à un problème : assurer aux éleveurs des moyens de subsistance et des filets de sécurité en période de sécheresse.

20. La complexité du terme « terres », ses nombreuses acceptions et celles du terme « dégradation des terres » ont été analysées. Il convient de distinguer quatre niveaux spatio-temporels dans toute discussion sur la dégradation des terres : région, bassin versant, terrain et endroit particulier, et l'on peut envisager que l'importance de la dégradation des terres soit surestimée en raison de ces différentes dimensions spatiales et temporelles. Par conséquent, il faut étudier le comportement des précipitations à ces multiples niveaux et ses effets sur la dégradation des sols.

21. Climat et gestion ont des effets considérables sur les ressources naturelles et la production agricole et, pour être efficaces, les réponses des pouvoirs publics et des particuliers au risque de dégradation des terres exigent une compréhension de la variabilité et des changements climatiques de la région. Plusieurs approches venant d'Australie ont été présentées, assorties d'informations climatiques qui contribuent à une meilleure gestion du risque de dégradation des terres.

22. Ces dernières années ont vu s'intensifier, s'étendre et se multiplier à l'échelle mondiale des incendies menaçant la sécurité humaine et les écosystèmes et contribuant aux émissions de gaz à effet de serre, d'où de possibles changements climatiques réagissant tant sur les modes de propagation des incendies que sur la dégradation des sols. Il existe une interaction complexe entre les risques météorologiques rattachés aux incendies (conditions propices au départ ou à la propagation d'un feu en milieu naturel) et la dégradation des terres. Les études à venir sur la dégradation des terres devront insister davantage sur le rôle de la météorologie des incendies afin de mieux évaluer conditions de brûlage et interactions avec les processus de dégradation des sols. On a débattu des différentes méthodes utilisées par les communautés pour contrôler les feux de forêt et du réseau d'information sur les incendies pour l'Afrique australe (SAFNet).

23. La croissance démographique mondiale a accentué la pression exercée sur les ressources hydriques, et les cycles prolongés de sécheresse représentent un facteur important des

processus de dégradation des sols. Compte tenu d'expériences en Israël, plusieurs facteurs dont les réaffectations des terres, la déviation de l'écoulement et la valorisation accrue des eaux usées urbaines après traitement à des fins d'irrigation ont aggravé l'impact négatif des sécheresses et engendré la dégradation des sols. Plusieurs solutions ont été mises en pratique, dont l'irrigation goutte à goutte, le recyclage des eaux usées, une diminution de la distribution et un relèvement de la tarification de l'approvisionnement en eau, et les usines de désalinisation. La viabilité économique des systèmes d'irrigation goutte à goutte a fait l'objet d'un débat.

24. Une vue d'ensemble du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de plusieurs projets a été présentée, assortie d'une explication sur le lien entre environnement et agriculture. La relation entre agriculture et environnement peut être envisagée comme antagoniste (gagnant-perdant) ou synergique (gagnant-gagnant). Un objectif central du FEM et du PNUE est d'intégrer la gestion durable des terres dans des secteurs comme l'agriculture et la sylviculture, en partant donc du principe que les situations gagnant-gagnant sont possibles.

25. À la fin de la session, un débat général s'est engagé sur plusieurs thèmes intéressant cette session. Étant donné l'impact des événements extrêmes ou des variations d'une année à l'autre sur la gestion des terres, les intervenants ont déclaré qu'il s'agissait de deux sujets de préoccupation. Ce sont les connaissances de l'utilisateur final et du gestionnaire du territoire qui déterminent la qualité de la prise en compte des conditions climatiques spécifiques au niveau des décisions de gestion, et il y a vraiment lieu d'aider les agriculteurs à se préparer à faire face aux variations climatiques. Il faut admettre que les événements météorologiques extrêmes exercent une pression supplémentaire sur les écosystèmes et posent de nouveaux problèmes aux actions d'intervention, qui sont supposées réduire les effets de la dégradation des sols.

26. Un autre thème du débat général a porté sur la sécurité écologique et sur le poids humain. Les influences humaines sont souvent aggravées par les pressions exercées par la croissance démographique, ce qui aboutit souvent à une réaffectation des terres et à l'intensification de leur utilisation, d'où le lien à faire entre le développement et la notion de sécurité écologique. Des mesures incitatives pour le développement d'autres utilisations des terres et de pratiques durables de leur gestion peuvent aider à ralentir leur dégradation, et l'on peut parvenir à des situations gagnant-gagnant pour les agriculteurs et l'environnement. On a fait observer que pour les pays en développement notamment, ce sont les politiques mondiales qui découragent à l'heure actuelle, voire qui entravent la gestion durable des terres dans ces pays. Il est important de modifier les grands systèmes, comme les politiques agricoles internationales qui désavantagent aujourd'hui les pays en développement, afin de s'attaquer sérieusement à la dégradation des terres et à la sécheresse.

27. Le troisième thème du débat général a porté sur les améliorations réelles obtenues par la CCD. Plusieurs participants ont souligné que certains progrès tangibles ont pu être enregistrés dans les pays disposant de programmes d'action nationaux et d'un soutien appréciable, notamment financier. D'autres participants ont aussi fait observer qu'il faut s'attaquer à la dégradation des terres sous l'angle des investissements à long terme visant à réduire cette dégradation, et qu'il est essentiel de préparer les agriculteurs et les gestionnaires des terres à la gestion durable et adaptative, notamment dans des conditions climatiques difficiles.

28. Le quatrième thème du débat a concerné l'absence apparente de preuves de la dégradation des terres à certains niveaux, et le fait de savoir si de nouvelles définitions de cette dégradation sont nécessaires. Les participants n'ont pas réussi à tomber d'accord en la matière. Il a été déclaré qu'on observe souvent la dégradation des terres et la désertification des sols au niveau local. On a souligné qu'il appartient aux scientifiques de fournir une approche équilibrée de l'ampleur, de l'impact et de la menace de la dégradation des sols au niveau local et à des niveaux supérieurs. Les scientifiques doivent penser aux messages que nous voulons ou devons mettre au point et diffuser pour parvenir à un développement et à une gestion plus durables des terres.

29. Le cinquième thème a porté sur l'apparente nécessité de déterminer les zones à risque et les points chauds. En principe, il est utile d'identifier les zones à risque (en termes de dégradation des sols et du climat), pour que des interventions de soutien ciblées puissent y être menées. Toutefois, l'impact sera déterminé non seulement en fonction des risques biophysiques, mais aussi de facteurs socioéconomiques ainsi que d'utilisations des terres et de pratiques de gestion antérieures et en cours. Il y a lieu de garder à l'esprit la diversité des conditions locales et de continuer à élaborer et à réaliser des interventions spécifiques et ciblées. Il faut admettre que ces systèmes et ces conditions ne cessent d'évoluer, de sorte que les pratiques de gestion doivent continuellement s'adapter en conséquence. Le cadre de l'Évaluation des écosystèmes en début de Millénaire (ÉM) portant sur les services des écosystèmes est utile en la matière et la CCD devrait mettre en œuvre dans son action une approche des écosystèmes au sens le plus large.

30. Le dernier thème du débat général était le défaut de considérations humaines et socioéconomiques dans les analyses. Certains participants ont estimé qu'il fallait systématiquement traiter de la pauvreté puisqu'elle est un élément essentiel et une résultante de la sécheresse, du changement climatique et de la dégradation des sols. Les débats de l'atelier doivent en effet s'orienter plus résolument vers les aspects socioéconomiques et de développement. Étant donné qu'à l'échelle mondiale la majorité des agriculteurs, souvent pauvres et habitant sur de vastes terres, travaillent pour subvenir à leurs besoins, l'autonomisation des agriculteurs locaux doit être un élément essentiel de l'action menée en matière de climat et de dégradation des terres.

31. Cette session a présenté plusieurs recommandations au regard des trois thèmes ayant pour objet les liens entre climat et dégradation des terres, suivi et évaluation, et information et ses utilisations.

32. Il existe des liens manifestes entre climat et dégradation des terres, et la fourniture et l'intégration des données climatiques et météorologiques dans l'évaluation et la gestion de la dégradation des terres sont importantes. Il est essentiel d'examiner la variabilité climatique naturelle d'une année sur l'autre de manière à étudier les événements extrêmes dans le cadre de la dégradation du climat et des terres, dans la mesure où ces deux éléments peuvent retentir considérablement sur l'état des sols, à court et moyen terme. Il y aurait lieu de considérer en particulier les effets de la dégradation des sols liée au climat sur les conditions météorologiques propices aux incendies ; les incendies et leur gestion peuvent être un outil important pour favoriser une gestion plus durable des sols.

33. Les conclusions tirées au regard du deuxième thème — suivi et évaluation — ont été les suivantes :

a) Le suivi et l'évaluation sont importants pour fournir des informations pertinentes et faire progresser la connaissance et la compréhension de la dégradation des sols et du climat ainsi que leurs liens ;

b) Les services des écosystèmes utilisés par l'ÉM fournissent un cadre utile pour les évaluations de la dégradation des sols, comprenant aussi des informations météorologiques et climatiques. Une approche écosystémique au sens le plus large devrait au moins servir de base au travail d'évaluation ;

c) L'identification des zones à risque et des points chauds permet d'orienter des actions et des réponses prioritaires ciblées ;

d) Il est important d'intégrer les éléments socioéconomiques dans l'analyse des risques ; de plus, les évaluations de la vulnérabilité (fournissant des informations, par exemple, sur les capacités locales de réaction dans une zone à risque) doivent être réalisées afin d'offrir des réponses appropriées ;

e) À l'heure actuelle, les sources de données et d'informations sur le climat et la dégradation des terres ne correspondent pas aux besoins dans la plupart des régions du monde et la mise sur pied d'un meilleur réseau d'observatoires devrait être encouragée et soutenue, notamment dans les pays en développement ;

f) Après des décennies d'évaluation de la dégradation des terres, il n'existe pas de conception homogène de l'ampleur, de la menace et de tous les effets de ce phénomène. Les résultats récents en matière d'évaluation à l'échelle mondiale ne sont pas nécessairement le reflet des réalités au niveau local. En raison de ces décalages et de ces imprécisions, il est important de communiquer les informations qui découlent de ces évaluations de la manière la plus responsable — et à la lumière des meilleures réponses recherchées.

34. Les débats relatifs au troisième thème — l'information et ses utilisations — ont permis de conclure que les informations, les connaissances et les analyses doivent être systématiquement et convenablement communiquées aux principaux utilisateurs concernés. Cela peut s'étendre à d'importants décideurs des organisations de service et aller jusqu'au niveau de chaque agriculteur et responsable de la gestion des terres. Les différents besoins en communication des responsables de cette gestion dans le monde devraient être bien identifiés et des efforts doivent être faits pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de communication appropriées. On estime que l'introduction de mesures incitatives et le retrait d'incitations perverses seront un outil approprié pour atteindre des niveaux et des résultats plus satisfaisants sur le plan pratique. On constate en particulier que les incitations perverses sont souvent d'ampleur internationale et qu'elles doivent être étudiées dans un cadre multilatéral.

C. Session sur les stratégies pour une meilleure utilisation des informations météorologiques et climatiques et les méthodes de réduction de la dégradation des sols

35. Lors de cette session, les exposés des huit intervenants ont porté sur les stratégies visant à une utilisation plus efficace des informations météorologiques et climatiques et les méthodes de réduction de la dégradation des sols.

36. Il a été dit que les glissements de terrain proviennent normalement de fortes précipitations tombées sur une brève période et qu'ils surviennent principalement sur des pentes raides. On a débattu de quatre méthodes permettant de faire un lien entre les informations météorologiques et climatiques disponibles et la formation des glissements de terrain. Il faut à la fois des modèles et des approches empiriques pour évaluer les glissements de terrain importants et les dangers connexes, et faire le lien entre les données climatiques en temps réel et les modèles de glissements de terrain basés sur la physique peut s'avérer utile pour les évaluations du phénomène dans des zones à haut risque.

37. Une vue d'ensemble de l'approche de l'adaptation par le PNUD a été présentée concernant le fonds et les projets d'adaptation du PNUD. Ce fonds a pour objectifs de mettre sur pied des projets pilote ou des projets de démonstration visant à intégrer la stratégie d'adaptation dans la politique des pays, d'atteindre les objectifs environnementaux mondiaux et d'obtenir des retombées positives en matière de développement, et de fournir des ressources afin d'inclure les stratégies d'adaptation dans les projets sur les changements climatiques, la biodiversité, les eaux internationales et la dégradation des terres. La stratégie du PNUD et du FEM en matière d'adaptation comprend quatre phases : l'élaboration, l'amélioration et la diffusion des méthodes, les évaluations régionales, les évaluations nationales et la mise en application. Le PNUD-FEM a des projets de taille moyenne ou grande dans 43 pays.

38. Nombreuses sont les études de cas et les bonnes pratiques utiles en matière de gestion des risques de sécheresse et de dégradation des sols en Afrique australe. Climat et dégradation des sols sont liés par la rareté en eau, l'insécurité alimentaire, le risque de répercussions sur la santé, la faiblesse des revenus et la dégradation éventuelle des sols et des ressources. L'accent a été mis sur trois mesures permettant de gérer la dégradation des terres et les effets de la sécheresse : les mesures prises au niveau local, les systèmes d'alerte précoce et les instruments de politique. On a conclu que des interventions sont nécessaires au niveau local de l'agriculteur ou de l'utilisateur des ressources naturelles, et que le problème est d'atteindre ces niveaux.

39. Une présentation générale a été faite du rôle des institutions de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) en matière de suivi de la sécheresse et des sécheresses récurrentes dans la région et de leurs effets. On a examiné les produits et les activités de formation du Centre de suivi de la sécheresse de la CDAA ainsi que les partenariats avec d'autres secteurs et la communauté des utilisateurs. Les problèmes posés par le suivi de la sécheresse portent principalement sur le flux de données et le renforcement des capacités.

40. Les théories relatives à la séquestration du carbone, les approches pertinentes de gestion visant à éviter la dégradation des sols et à favoriser la séquestration du carbone, et un résumé des projets de recherche quantifiant la séquestration du carbone dans le sol ont fait l'objet d'interventions. En raison des émissions de gaz à effet de serre et de la nécessité de réduire le

recours aux combustibles fossiles, il convient de retenir le dioxyde de carbone dans le matériel végétal. Plusieurs pratiques de gestion conseillées ont été exposées, comme la plantation de cultures, de bonnes pratiques de labour, la moindre utilisation de fertilisants organiques, la moindre utilisation du labour intensif, la plantation d'arbres, la rotation des cultures et des herbages, le recours à des cultures d'engrais vert, et l'emploi d'engrais animaux pour accroître les rendements.

41. Un exposé a été présenté sur la pratique d'une gestion durable des terres par la gestion et la séquestration du carbone organique. On a fait observer que le carbone organique du sol réagit positivement aux changements intervenant dans l'utilisation des terres et il convient de réunir des informations sur le carbone organique du sol par l'établissement de cartes appropriées, afin d'améliorer les méthodes d'évaluation nationales, d'identifier des objectifs de recherche concrets et d'élaborer un système transférable permettant de quantifier le carbone organique du sol et d'analyser les impacts.

42. Les résultats de la recherche sur la relation entre la variation saisonnière du dioxyde de carbone, les précipitations, l'indice différentiel de végétation normalisé (NDVI) et la dégradation des sols en République-Unie de Tanzanie ont été présentés. Des études à l'échelle mondiale révèlent de fortes augmentations du dioxyde de carbone atmosphérique engendrant le réchauffement planétaire, mais quelques études régionales ont été réalisées pour mettre en évidence des modifications au niveau régional. On a signalé que le NDVI et les précipitations ont baissé sur l'essentiel du territoire de la République-Unie de Tanzanie et que des précipitations plus faibles se traduisent par moins de végétation et donc par la dégradation des sols. On a conclu que l'augmentation du dioxyde de carbone accentuerait la dégradation des terres du fait de la fréquence et de l'intensité croissantes des événements climatiques et météorologiques extrêmes.

43. Une vue d'ensemble des stratégies de contrôle de la dégradation des sols a été présentée. Afin de lutter contre la dégradation des terres, il faut introduire des systèmes sectoriels, éviter la répétition d'activités, établir des bases de données thématiques, identifier une éventuelle évolution et examiner les effets des changements climatiques.

44. Au cours du débat général de cette session, les participants à l'atelier se sont particulièrement intéressés à la manière d'obtenir auprès des utilisateurs des informations fiables sur la dégradation des sols. Ils ont mis l'accent sur le fait que les gouvernements ne devraient pas exiger des gestionnaires des terres (agriculteurs et éleveurs) qu'ils se soumettent à de si nombreuses obligations en matière de communication d'informations, de suivi et de demandes d'autorisation ; rien ne justifie que chaque utilisateur soit tenu d'accomplir un volume si important de formalités administratives. Ce n'est pas en remplissant des formulaires qu'on résoudra les problèmes de la dégradation des sols. Un autre thème de débat a porté sur la manière dont la séquestration du carbone est traitée dans les accords internationaux.

D. Session sur les mesures efficaces permettant de gérer l'utilisation des terres, de les protéger et d'atténuer leur dégradation

45. Lors de cette session, les exposés des neuf intervenants ont porté sur des études de cas relatives à des mesures efficaces permettant de gérer l'utilisation des terres, de les protéger et d'atténuer leur dégradation.

46. Les questions concernant la gestion durable des terres et les petits États insulaires en développement (PEID) ont été abordées à partir de l'exemple de Maurice. Les changements climatiques, la variabilité climatique et l'élévation du niveau des mers intensifieront encore la dégradation actuelle des sols dans ce pays, et l'on peut déjà observer aujourd'hui les effets des événements météorologiques extrêmes. On compte parmi certaines mesures d'adaptation la recherche et la création de bases de données, l'intégration des préoccupations liées aux changements climatiques et à la gestion durable des terres dans le cadre de la politique générale et des réglementations, le renforcement des capacités et l'intervention sur le terrain.

47. Le rôle de la synergie environnementale et financière sur le boisement des terres dégradées en Roumanie a été examiné. On a fait observer que d'un point de vue scientifique, technologique et pratique, il existe des solutions à la dégradation des sols, mais que le défaut de financements importants entrave leur mise en œuvre sur une grande échelle. Un régime favorable d'échanges de droits d'émission de carbone peut inciter à la mobilisation des ressources nationales et partant multiplier les possibilités d'améliorer l'utilisation des terres. Les projets forestiers axés sur la séquestration du carbone présentent toute une série de risques dont les incendies de forêt, la vulnérabilité accrue liée à la coupe illégale, les pratiques non durables de gestion et les changements climatiques.

48. Un exposé a été présenté sur le projet MEDCOASTLAND qui vise à lutter contre la dégradation des terres dans les zones côtières méditerranéennes. L'érosion hydrique et éolienne des sols, la salinisation, le surpâturage et la dégradation de la végétation, ainsi que la perte de matière organique et de la biodiversité sont les causes les plus préoccupantes de la dégradation des terres dans la région. La forte croissance démographique qui est prévue et les problèmes de la dégradation des terres et de la désertification devraient devenir des priorités stratégiques d'une importance nationale et régionale. Le projet a mis en évidence beaucoup d'exemples réussis de gestion durable des terres et de développement rural et ses résultats ont été diffusés dans des publications et sur l'Internet.

49. On a débattu des efforts et des problèmes de la République-Unie de Tanzanie en matière de pauvreté et de développement durable, et de lutte contre la désertification et la dégradation des terres. La gestion durable des terres peut s'effectuer par l'intégration des efforts nationaux et internationaux à différents niveaux ; les pays développés devraient renforcer leur soutien pour favoriser la mise en œuvre des programmes d'action nationaux et la liaison efficace entre la CCD et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le débat s'est axé sur les relations entre les centres de liaison nationaux pour la CCD, la Convention sur la diversité biologique (CDB), la CCNUCC et le FEM.

50. Les variations climatiques, les changements climatiques et la dégradation des terres sont des problèmes environnementaux graves pour les Philippines, étant donné leurs effets sur la croissance économique. Beaucoup de mécanismes d'adaptation concernant la sécheresse et les inondations deviennent inadéquats en raison de la croissance économique, de l'essor démographique, de l'urbanisation, et de l'évolution des modèles de production et de consommation qui s'associent pour exercer de fortes pressions sur les ressources limitées du pays. On a souligné que le rôle de l'information scientifique ne peut pas être sous-estimé. Il a été recommandé que les politiques en matière d'agriculture, d'utilisation des terres et de systèmes d'énergie soient intégrées aux politiques d'atténuation et d'adaptation liées aux changements climatiques.

51. Une étude de cas du nord-ouest de l'Australie a témoigné de la restauration des terres de parcours dégradées. La réussite de ce genre de projets de restauration réclame plus que des compétences techniques ; elle exige un engagement ferme du Gouvernement, la volonté de prendre des décisions difficiles et le fait d'accepter au départ que les délais d'exécution du projet seront longs.

52. Une vue d'ensemble de la gestion de la dégradation des terres en Afrique australe a montré que la dégradation des sols dans la région tient principalement à l'érosion des sols, à la perte des nutriments, à l'épuisement de la matière organique, à l'acidification et à l'appauvrissement de la biodiversité. Plusieurs recommandations ont été énumérées dont l'adoption d'interventions axées sur la population, qui tiennent compte de l'accès aux terres, de la propriété foncière, de la mise en valeur et de la gestion des terres ; un renforcement de la formation et de la sensibilisation à la planification et à la gestion de l'utilisation des sols, à la fertilité des sols et aux systèmes agricoles ; et une amélioration de la coordination et du travail en réseau. Les problèmes de la gestion des terres sont les mêmes pour tous les petits agriculteurs en Asie, en Afrique et en Amérique latine, et il y a lieu d'étudier les différentes réactions des petits et grands agriculteurs aux incitations à l'atténuation de la dégradation.

53. Trois études de cas émanant du Pérou ont présenté des mesures efficaces d'utilisation durable des écosystèmes montagneux andins semi-arides et des écosystèmes côtiers arides. Ces études de cas portaient sur l'agroforesterie et l'élevage, l'agrobiodiversité des cultures andines, la collecte de l'eau contenue dans le brouillard destinée à être utilisée dans le cadre du reboisement des zones élevées pour le bétail, la consommation humaine et les cultures vivrières.

54. Plusieurs aspects de l'agriculture organique visant à empêcher et à inverser la dégradation des sols ont été présentés. Les méthodes de culture organiques de base favorisent et renforcent les cycles biologiques dans le cadre de l'agriculture, préservent et accroissent la fertilité à long terme des sols, à l'aide de ressources renouvelables, et réduisent au minimum toutes les formes de pollution. Des exemples concernant l'Afrique ont été donnés pour montrer comment l'agriculture organique contribue déjà à une meilleure gestion des terres, à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté. On a souligné que l'agriculture organique peut enrichir la biodiversité agricole, réduire les mauvaises herbes, accroître la teneur en eau des sols, et produire des cultures plus résistantes aux maladies et aux pesticides, de meilleurs bénéfices économiques et une nourriture plus savoureuse.

55. À la fin de cinquième session, un débat a porté sur la nature des réussites présentées dans les études de cas, sur ce que les intervenants avaient appris de leurs expériences passées et sur la manière dont ces expériences pouvaient être utilisées pour mieux organiser et planifier les études de cas à l'avenir. On a souligné qu'étant donné l'importance de l'adaptation aux changements climatiques, il est nécessaire de reconnaître que les catastrophes (dont la dégradation des terres) ont lieu aujourd'hui et que les stratégies d'adaptation actuelles sont également importantes.

E. Session sur l'amélioration de la mise en œuvre des programmes d'action nationaux

56. Lors de cette session, quatre intervenants ont présenté des exposés sur les informations météorologiques et climatiques pour le suivi et l'évaluation de la dégradation des terres.

57. Une présentation a été faite de l'utilisation des meilleures techniques de prévisions climatiques dans la mise en œuvre des PAN. Les possibilités des prévisions climatiques de certains pays d'Europe de l'Est ont été décrites ainsi que les scénarios du changement climatique pour l'Europe de l'Est et leur relation avec la CCD et les PAN. Le Centre de suivi de la sécheresse pour l'Europe du Sud-Est servira de centre opérationnel pour l'action préventive, le suivi et la gestion en matière de sécheresse.

58. Une description a été faite des différents systèmes d'alerte précoce à la sécurité alimentaire aux niveaux mondial, régional, sous-régional, national et sous-national. On a proposé que ces systèmes d'alerte précoce actuels puissent servir de modèle à l'établissement de systèmes d'alerte précoce analogues en matière de risques environnementaux comme la désertification. La conception des paramètres et des indicateurs d'un système d'alerte précoce à la désertification prendrait en considération les causes premières, les processus, les manifestations et les effets de la dégradation des terres.

59. Un exemple pris à la République islamique d'Iran a permis de donner un aperçu du suivi et de la gestion des sécheresses relativement aux PAN. Les problèmes de sécheresse en Iran sont analogues à ceux d'autres pays dans les zones arides. Un débat sur la sécheresse comme premier axe des PAN a abouti à la conclusion qu'un modèle de gestion intégrée est nécessaire afin de limiter les effets de la sécheresse en matière de dégradation des sols. Lorsque des systèmes efficaces de suivi et de gestion de la sécheresse ont été mis en place, la population et l'environnement seront moins vulnérables à la sécheresse.

60. Les programmes de lutte contre la désertification en Amérique du Sud et en Amérique centrale ont été présentés. Ces programmes ont pour objectif général de fournir une assise solide pour faire face à la dégradation des terres arides et à la sécheresse ; ils disposent d'une série d'indicateurs socioéconomiques et environnementaux reconnus dans tous les pays participants et utilisent des indicateurs de base communs afin de dégager un point de départ commun pour la simulation des scénarios futurs. La tendance au réchauffement de la planète est susceptible de modifier la répartition de ces indicateurs, ce qui devrait être pris en considération dans la mise en œuvre du PAN et l'élaboration des politiques publiques destinées à lutter contre la désertification. Le débat a porté essentiellement sur l'éventuelle nécessité de redéfinir la désertification dans le cadre de la CCD et sur l'établissement d'une liste d'indicateurs communs à tous les pays, et de mécanismes institutionnels pour la collecte de ces indicateurs sur le terrain.

III. RÉSULTAT DES DÉLIBÉRATIONS DES GROUPES DE TRAVAIL

61. À l'issue des sessions techniques, les participants ont constitué trois groupes de travail aux attributions particulières. Chaque groupe a été prié de présenter des recommandations supplémentaires à intégrer au projet de déclaration de l'atelier.

A. Groupe de travail sur l'utilisation actuelle des informations météorologiques et climatiques pour le suivi et l'évaluation de la dégradation des terres et l'élaboration de pratiques durables de gestion des terres

62. Le premier groupe de travail a indiqué que malgré la disponibilité de certains produits et données utiles, leur utilisation optimale était limitée par certaines difficultés dont :

l'insuffisance du traitement et de la vérification des données et des informations, résultant de la pauvreté de l'infrastructure ; la difficulté d'accès aux données et aux informations ; la qualité irrégulière des données et des produits ; le peu de coopération entre producteurs et utilisateurs ; la faiblesse des stratégies de communication et de diffusion ; les coûts liés aux données et aux informations faisant obstacle à leur accès ; le besoin de produits sur mesure pour les utilisateurs ; et la nécessité d'améliorer l'obtention en temps voulu des données et des produits. Le groupe a répertorié les données qui sont actuellement disponibles par ordre chronologique et en temps réel : précipitations, température de l'air et du sol, vent, ensoleillement, évaporation dérivée et rayonnements. Les données satellitaires fournissent des estimations pluviométriques et l'indice différentiel de végétation normalisé. Il y a ensuite les ressources en informations et en prévisions climatologiques et les services à la clientèle. Le groupe a noté que les pays ont besoin de perfectionner le traitement des données, de permettre le recouvrement sélectif des coûts de livraison des données et des produits, d'adopter des normes ISO en matière de données et de produits, d'améliorer l'accès aux données spécialisées (précipitations, température, humidité et température du sol, évaporation), de fournir des produits sur mesure à l'attention des utilisateurs en temps voulu et de mettre en place une formation.

63. Le premier groupe de travail a aussi noté qu'il convenait d'accroître la couverture spatiale des stations de collecte de données en collaboration si possible avec les réseaux agrométéorologiques privés, de garantir l'obtention rapide d'informations et de produits, et d'atteindre une norme internationale de qualité pour les données et les produits, sous les auspices et le contrôle de l'OMM. Afin de faciliter la diffusion des produits, il faut fournir des ressources appropriées et renforcer les capacités. Le groupe a indiqué que les données et les informations devraient être aussi accessibles que possible dans l'intérêt de la collectivité et, si nécessaire, mises au point pour les utilisateurs finals, notamment pour ceux qui participent à la gestion durable des terres, en tenant compte du fait qu'en matière de données et d'informations, des utilisateurs différents ont des besoins différents. Enfin, ils ont noté qu'il conviendrait d'inviter les institutions élaborant des informations sur la variabilité et les changements climatiques à examiner plusieurs projections d'échelle qui tiendraient compte des interactions entre modification de la couverture des sols et dégradation des terres et sur les modèles futurs de températures et de précipitations contribuant à l'élaboration de scénarios d'adaptation et d'atténuation.

B. Groupe de travail sur une gestion plus efficace des informations météorologiques et climatiques pour la réduction de la dégradation des terres

64. Le deuxième groupe de travail a formulé les conclusions suivantes sur les différents moyens de rendre plus efficaces les informations météorologiques et climatiques pour la réduction de la dégradation des terres :

a) Il faut être sensible à la diversité des parties prenantes intervenant dans la gestion des terres et des eaux dans l'élaboration de toute stratégie visant à faire face à la dégradation des terres ;

b) Les populations locales et les utilisateurs finals ne disposent pas d'une très grande part des données et des informations hydrométéorologiques dans les pays développés et en développement et ce pour plusieurs raisons, dont les limitations d'accès imposées par les

institutions détentrices de données. Il faut que les utilisateurs finals puissent avoir librement accès aux données ;

c) Il faut faire la différence entre données brutes, données résumées, informations interprétées et évaluation intégrée finale des phénomènes de dégradation des terres ;

d) La langue dans laquelle les informations sont présentées doit être parfaitement adaptée aux besoins des utilisateurs finals ;

e) Les évaluations zone par zone ont besoin d'une résolution spatiale plus détaillée des données du climat. Il faut préserver la densité et la qualité des stations de collecte de données, et améliorer les volets entretien et exploitation des réseaux actuels ;

f) Les réseaux des stations de collecte de données doivent être adaptés aux zones qui sont très vulnérables à la dégradation des sols, comme les régions montagneuses ;

g) L'interprétation des informations et des évaluations intégrées de la dégradation des sols doit être déléguée à des institutions et à des experts appropriés disposant de compétences dans leurs domaines scientifiques respectifs ;

h) La diffusion des informations et des produits finals destinés à des applications spécialisées et déterminées par la demande exige que l'on assure une formation supplémentaire aux spécialistes du transfert de technologies et au personnel local ;

i) Il faut poursuivre et renforcer le rôle important que joue l'OMM dans la normalisation des données météorologiques ;

j) Les données météorologiques et de télédétection pertinentes ne suffisent pas à elles seules. Toute évaluation intégrée de la dégradation des sols devrait sans doute combiner plusieurs ensembles de données dont des informations hydrologiques, socioéconomiques et sur les sols.

65. S'agissant des besoins en matière de formation et de renforcement des capacités, le groupe a formulé les conclusions suivantes afin de rendre plus efficace l'utilisation des informations météorologiques et climatiques pour la réduction de la dégradation des terres :

a) Il faut organiser à un stade précoce la formation et le renforcement des capacités pour les parties prenantes à tous les niveaux, afin que les informations finales soient utiles aux utilisateurs finals et que la durabilité à long terme du processus de transfert d'informations et de technologies soit garantie ;

b) Les besoins des utilisateurs finals doivent être clairement identifiés avant toute initiative de formation et de renforcement des capacités ;

c) Les utilisateurs finals doivent être en mesure de bien comprendre les enseignements et la valeur des informations dispensées ;

d) Les incertitudes et les risques liés au processus de prise de décision doivent être réduits, puis leurs conséquences pleinement expliquées ;

e) De la collecte des données brutes à l'évaluation intégrée finale, chaque étape doit comporter des activités spécifiques de formation et de renforcement des capacités ;

f) Il faut renforcer les capacités de collecte et d'interprétation des données brutes des services météorologiques nationaux, et améliorer leur visibilité dans les médias locaux et nationaux. Cela permettrait d'assurer la durabilité à long terme absolument nécessaire des services nationaux concernés ;

g) À défaut d'efforts de formation et de renforcement des capacités analogues dans d'autres domaines, comme la planification de l'utilisation des terres et l'étude des sols, il sera difficile d'avoir une approche intégrée de l'évaluation et de l'atténuation de la dégradation des terres.

66. Ce groupe a formulé les recommandations suivantes :

a) Des données détaillées, précises et spatialement réparties sur l'intensité pluviométrique sont nécessaires afin de pouvoir les utiliser pour l'évaluation et la modélisation de l'érosion de surface et pour la conception des structures de drainage ;

b) Des données climatiques chronologiques et des scénarios de changement climatique sont nécessaires pour la planification stratégique future, le zonage agroclimatologique et la programmation des cultures ;

c) Des prévisions météorologiques ciblées à tous les niveaux sont nécessaires localement pour permettre aux parties prenantes de prendre les décisions qui s'imposent ;

d) Tous les efforts devraient être faits pour identifier des entités pertinentes en dehors de la structure de l'OMM, qui utilisent et entretiennent des réseaux (nationaux et internationaux) et qui détiennent des informations climatiques. La communication de ces informations aux parties prenantes intéressées devrait être poursuivie.

C. Groupe de travail sur les informations météorologiques et climatiques pour l'amélioration de la mise en œuvre des programmes d'action nationaux

67. Le troisième groupe de travail a formulé les conclusions suivantes :

a) Dans certains pays, les services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) ne sont pas actuellement membres d'organismes responsables de la mise en œuvre des PAN ;

b) Bien que les informations météorologiques et climatiques soient régulièrement collectées, les agences et les départements responsables de la mise en œuvre des PAN n'y ont pas accès dans certains cas ;

c) Dans certains PAN, les informations météorologiques et climatiques ne sont pas utilisées actuellement de manière adéquate ;

d) Dans certains pays, le manque de personnel bien formé et la faiblesse des capacités institutionnelles limitent l'utilisation efficace des informations météorologiques et climatiques.

68. Le troisième groupe de travail a formulé les recommandations suivantes :

a) Les données météorologiques et climatiques devraient être accessibles en temps voulu et résumées pour être utilisées lors de la mise en œuvre des PAN. Il est donc important de renforcer les capacités des SMHN quant à l'acquisition, l'analyse et la diffusion des données ;

b) Des équipes multidisciplinaires de prestataires et d'utilisateurs de données devraient être mises sur pied pour élaborer des systèmes d'alerte précoce à la sécheresse et à la désertification au niveau national, afin de déterminer comment analyser et présenter les informations pour les utilisateurs finals ;

c) Les équipes multidisciplinaires devraient prendre en considération les connaissances de la communauté locale pour compléter leurs compétences scientifiques ;

d) Étant donné les progrès technologiques actuels en matière d'accès aux données satellitaires, des efforts plus importants devraient être faits pour utiliser ces données dans la mise en œuvre des PAN ;

e) Étant donné les préoccupations actuelles concernant les sécheresses récurrentes et leurs répercussions sur les communautés locales, il est important d'élaborer et de mettre en œuvre une politique nationale de lutte contre la sécheresse contribuant à la réalisation efficace des PAN ;

f) Les représentants des SMHN devraient faire partie des délégations nationales aux sessions de la CdP de la CCD, de manière à s'assurer que la question des facteurs climatiques dans la dégradation des terres est examinée efficacement ;

g) En collaboration avec les services de vulgarisation agricole et les organes de coordination nationaux de la CCD, les SMHN devraient organiser des séminaires sur la météorologie, le climat et l'utilisation des terres à l'attention des agriculteurs, afin de promouvoir la mise en œuvre des PAN.

69. Lors de la session plénière finale, les participants ont recommandé que les actes de l'atelier soient publiés chez Springer sous forme de livre et paraissent à temps pour être présentés et distribués à la huitième session de la Conférence des Parties.

IV. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

70. La dégradation des terres constitue une menace pour les ressources naturelles avec toutes les conséquences que cela entraîne en termes de sécurité alimentaire, de pauvreté, d'instabilité politique et d'atteinte à l'environnement. L'atelier a noté que les évaluations des tendances en matière de dégradation des terres diffèrent suivant les régions du monde. La fréquence croissante des phénomènes climatiques extrêmes (dont les vagues de chaleur, les sécheresses et les fortes précipitations) a une influence sur les processus de dégradation des

sols que sont notamment les inondations, les mouvements de terrain, l'érosion hydrique et éolienne des sols et la salinisation, à l'échelle du globe. Variabilité du climat, changements climatiques et dégradation des sols sont étroitement liés et produisent des effets imprévus comme la récurrence de conditions météorologiques propices aux incendies dans de vastes régions du globe. La lutte contre la dégradation des sols nécessite des approches de gestion participative de bas en haut et de haut en bas qui favorisent des activités génératrices de revenus.

71. Les participants à l'atelier ont formulé les recommandations suivantes :

a) Étant donné que la relation entre les processus de dégradation de sols observés localement et leur accumulation à différentes échelles (nationale, régionale et mondiale) nécessite une étude supplémentaire des méthodes et des procédures de transfert d'échelle, il est indispensable de renforcer le suivi du climat et de la dégradation des sols à ces échelles. Les évaluations d'échelle mondiale devront prendre en considération la réalité de la dégradation des sols telle qu'elle est perçue ou vécue par les populations locales ;

b) Il convient de faire progresser la connaissance et la compréhension du climat et des fonctions des écosystèmes (valeurs-seuils, adaptabilité et équilibre dynamique) afin de mieux comprendre, prévoir et évaluer le risque de dégradation des sols et de mieux cerner dans leur totalité les interactions complexes entre exploitation des terres et environnement ;

c) Des stratégies de gestion des sols novatrices et adaptatives permettant de faire face à la variabilité du climat et aux risques naturels (sécheresses, inondations, glissements de terrain, tempêtes de sable et de poussière, feux de friches, etc.) devront être identifiées et mises en œuvre afin d'assurer une gestion durable des terres ;

d) Les pratiques de gestion des terres dans les régions touchées, notamment dans les pays d'Afrique et dans d'autres pays en développement, devraient tenir compte en priorité du volume des précipitations nécessaire à la production de biomasse. Cette action peut être facilitée par l'accès illimité aux données hydrométéorologiques et un renforcement accru des capacités humaines et institutionnelles ;

e) Le réseau mondial des stations climatologiques, hydrologiques et agrométéorologiques devrait être étendu et renforcé en vue de recueillir des données sur l'intensité pluviométrique, la température des sols et l'humidité du sol, pour le suivi et l'évaluation de la dégradation des sols ainsi que pour la mise en œuvre des PAN. Les produits climatologiques et hydrologiques finals devraient être élaborés en fonction des besoins des utilisateurs finals par les personnes et les institutions pertinentes et compétentes ;

f) Il convient d'adopter une approche intégrée, soutenue par une assistance institutionnelle et la régénération des zones touchées au moyen de pratiques agroécologiques et autres interventions concrètes visant à réduire la dégradation des sols. Des interactions directes entre les SMHN et les utilisateurs des terres peuvent aider à renforcer la communication directe de l'information météorologique et climatique. Il faut concevoir un système rentable permettant de communiquer des prévisions climatiques précoces aux différentes parties prenantes, notamment aux agriculteurs, afin qu'ils améliorent leurs pratiques de gestion des sols ;

g) Étant donné les préoccupations que suscitent actuellement les sécheresses récurrentes et leurs répercussions sur les communautés locales, il importe de mettre au point et d'appliquer une politique nationale de lutte contre la sécheresse qui contribue à la mise en œuvre effective des PAN.
